



WESTHOFFEN
LUNDI 24 AVRIL 2000
LUNDI DE PAQUES

Siège social :

MAISON DES ASSOCIATIONS
34, rue des Héros
67610 LA WANTZENAU

Tél. & Fax : 03.88.96.22.44

Pour notre traditionnelle sortie du lundi de Pâques, nous quittons les crêtes vosgiennes et la neige. En effet, Técla et Francis nous proposent un petit tour dans les collines sous-vosgiennes à environ 30 km de La Wantzenau.

Westhoffen, capitale de la cerise d'Alsace, situé au nord de la Route des Vins d'Alsace offre un réel intérêt pour l'amateur d'art (quatre tours d'enceinte, église protestante et ses vitraux, Synagogue, Maisons des XVI et XVIII siècles). Des itinéraires de toute beauté sillonnent les 2000 hectares du ban communal dont 990 de splendides forêts. Ses collines sous-vosgiennes laissent mûrir de nobles cépages et ses milliers d'arbres fruitiers avec prédominance de la cerise confèrent à la bourgade un cadre exceptionnel surtout en ce début de printemps.

Possibilité de changement de circuit toujours à cause de la tempête.

Itinéraire : Hühnerferme - Geissweg - ancienne maison forestière abandonnée dans laquelle la commune de Westhoffen a installé une grande salle avec cheminée - Maison Forestière ELMERFORST, connue pour sa bonne table traditionnelle, vestige d'un ancien village disparu - Balbronn - Westhoffen - Geierstein (306 m d'altitude) avec un beau panorama sur les Vosges - Hühnerferme.

Dénivelé : 300 mètres

Observation : Repas tiré du sac

Départ : 9 heures devant la Maison des Associations

Retour : vers 18 heures

Délai d'inscription : Merci de respecter la date du 19 avril 2000

PRIX :



MEMBRE(S)	: 50,00 F
NON MEMBRE(S)	: 80,00 F
JEUNES - 16 ANS	: 30,00 F

Renseignements et inscription : Au siège du Club - Permanence le vendredi soir à partir de 20h30. Pour toute information complémentaire, vous pouvez contacter Francis STEINMETZ ☎ 03.88.96.23.32.

✂-----

Sortie « WESTHOFFEN » - lundi 24 avril 2000

Bulletin de participation à RENVoyer ACCOMPAGNE DU REGLEMENT POUR LE 19 avril 2000

Nom : Prénom.....

Nombre de personnes :

..... MEMBRE(S) à 50,00 F =
..... NON MEMBRE(S) à 80,00 F =
..... JEUNE(S) à 30,00F =

Paiement de francs effectué par (entourez votre choix) :

Chèque

Espèce

ASSOCIATION INSCRITE AU TRIBUNAL D'INSTANCE DE BRUMATH SOUS LE N° 654 VOLUME XII

Compte bancaire : CMDP La Wantzenau n° 151 670 40

